

UN MOT DU PRÉSIDENT

Objet : Crise sanitaire du coronavirus (COVID-19)



Gaétan Migneault
Président

Très chers clients,

Avant tout, je tiens à vous indiquer que nous compatissons totalement avec toutes personnes touchées par le contexte si particulier que nous vivons tous aujourd'hui.

Par ailleurs, conséquemment à la souche même de la crise qui prévaut nous tenons ici à être plus encore un de vos alliés dans ce combat que nous sommes tous appelés à tenir. Ainsi, suite aux annonces les plus récentes de nos gouvernements, nous souhaitons vous informer que nous avons déjà mis en place, et même rehaussé considérablement, nos mesures sanitaires pour répondre plus encore adéquatement à la situation.

L'hygiène et la salubrité étant le cœur de notre activité première et notre domaine d'expertise, nous nous sommes rapidement assurés que nos méthodes soient et restent alignées avec les nouvelles directives et recommandations des autorités sanitaires canadiennes en cette période. Si besoin est encore de le dire, la santé, le bien-être comme la sécurité de nos clients et de nos employés demeurent notre priorité.

Plus concrètement, bien que nos méthodes et protocoles courants étaient déjà hautement valables, nous avons pris la décision d'y ajouter certains éléments et de mettre de l'avant un plan d'action particulier. Ainsi à nos pratiques s'ajouteront notamment l'utilisation de lingettes désinfectantes spéciales (les mêmes que celles utilisées dans les hôpitaux), pour les surfaces plus critiques des résidences qui nous sont confiées, telles : commutateurs, poignées de chasse d'eau, poignées de porte, télécommandes, thermostats, etc.

Bien que tous ces procédés ajoutés aient évidemment un coût, il ne vous sera rien demandé de plus que les sommes habituelles.

Finalement, pour la sécurité de tous et comme le rappelle les autorités, nous vous prions de nous informer à l'avance et ce dès que possible, si vous-mêmes êtes en quarantaine ou présentez un quelconque symptôme du COVID-19. De notre côté, tout est mis en œuvre afin qu'aucun employé montrant un quelconque symptôme de rhume, grippe ou autres apparentés, ne se présente chez vous. À ce titre, si vous avez besoin de plus d'information ou avez des questions concernant le virus, nous vous encourageons à consulter régulièrement le site web de [l'Agence de la santé publique du Canada](https://www.canada.ca/fr/santecanada/).

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre précieuse collaboration en cette ère si particulière.

Gaétan Migneault, président

Adèle Plus
Le Groupe Adèle Inc.